



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benjamin

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Benjamin a adopté à la séance du 16 janvier 2023, le règlement no 438-22-1 « Règlement modifiant le règlement no 438-22 afin d'augmenter la dépense et diminuer l'emprunt d'un montant de trente et un mille six cent quatre-vingt-neuf dollars (31 689 \$) »

QU'avis de motion du présent règlement a été donné en date du 5 décembre 2022;

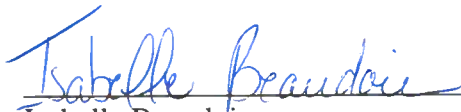
QU'UN projet de règlement a été déposé et adopté en date du 5 décembre 2022;

QUE le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi;

QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières de bureau.

QU'avis public a été affiché le 17 janvier 2023.

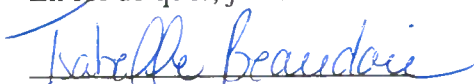
DONNÉ à Saint-Benjamin, ce 17 janvier 2023.


Isabelle Beaudoin
Directrice générale et greffière-trés.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Isabelle Beaudoin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Benjamin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, **le 17 janvier 2023** entre 16h00 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 janvier 2023.


Isabelle Beaudoin
Directrice générale et greffière-trés.